

Autorité des services et marchés financiers
A l'attention de M. Jean-Paul Servais, Président
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

Par e-mail et par courrier

Bruxelles, le 25 août 2020

Monsieur le Président,

UCB – notification au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1er avril 2007 relative aux OPA

Nous nous référons à la notification que nous vous avons adressée le 21 août 2019.

Depuis le 31 juillet 2019, Financière de Tubize n'a acquis aucune action d'UCB SA.

Le tableau ci-après reprend la situation au 31 juillet 2019 et 2020 des participations dans UCB SA détenues par la Financière de Tubize SA.

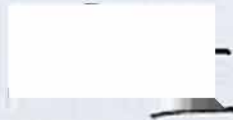
	Droits de vote 31/07/2020		Droits de vote 31/07/2019	
	Nombre	%	Nombre	%
Financière de Tubize SA	68.076.981	35,00%	68.076.981	35,00%
Total	68.076.981	35,00%	68.076.981	35,00%

Une copie de la présente notification est adressée à Monsieur Tellier, CEO d'UCB SA.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

[Les signatures se trouvent à la page 2]

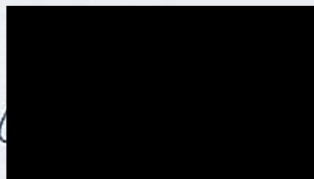
Financière de Tubize SA
représentée par



Evelyn du Monceau
Administrateur

Gaëtan Hannecart
Président

Financière de Tubize SA
représentée par



Evelyn du Monceau
Administrateur

Gaëtan Hannecart
Président

